

Prix VEISSIÈRE 2022



Le **Prix VEISSIÈRE**, d'un montant de 2 000 euros, vise à récompenser un ou des travaux originaux, publiés sous forme de thèse, mémoire ou article d'une revue avec comité de lecture, dans le champ de la recherche psychosociale en alcoologie. Pour les travaux publiés en anglais, il est nécessaire d'adjoindre une synthèse des travaux en français au dossier.

Une attention particulière sera apportée aux travaux concernant l'apport et l'influence des groupes d'entraide ou leurs relations avec les professionnels du soin addictologique, ainsi qu'à ceux consacrés aux représentations de l'abstinence d'alcool en tant qu'objectif ou moyen thérapeutique.

Les travaux faisant avancer de manière significative l'état des connaissances dans le champ de l'alcoologie seront aussi considérés. A titre d'exemples :

- attitudes des médecins à l'égard des alcooliques, de leur soin, des thérapies, du diagnostic de dépendance posé ou non, et de la « consommation contrôlée » ;
- le « déclic » et ses sources, les causes de rechute et de non-rechute ;
- le déni et l'aveuglement (dont celui des « buveurs compulsifs intermittents ») ;
- l'influence de la raison, de l'acceptation de son nouvel état ;
- la « psychologie », spécifique ou non, des alcoolodépendants ;
- l'image de l'alcoolique en rétablissement dans une société rétive, victimaire, et poly-addictée...

Les travaux ayant déjà donné lieu à publication seront privilégiés, et le lauréat sera invité à rédiger une présentation de son travail dans la revue *Alcoologie & Addictologie*.

Candidature au plus tard le

14 mars 2022

par courriel : sfa@larbredecomm.fr

Documents à joindre :

- Lettre de candidature avec résumé des travaux ;
- Curriculum vitæ ;
- Documents justifiant le projet et/ou les résultats obtenus : projet, thèse, publication(s).